Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le 2026-04-03
ID : 022-212201248-20260414-2026_04_03-DE

# Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

## SEANCE DU 14 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lescouët-Gouarec, régulièrement convoqués le sept avril deux-mil vingt-six se sont réunis à la salle du conseil , sous la présidence de Madame Geneviève PINTO, Maire qui procède à l'appel des membres.

**Etaient présents :** Geneviève PINTO, Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Gwen LE GRATIET, Marie-José NOZAHIC, Armel BELLIOT, Cécile GAINON, Jacques LE CORRE , Ronan CAIGNEC, Jérémia BERDJA, Louise PALMER

**Etaient absents :** néant

**Pouvoirs : néant**
Assistaient également : Mme Claude SOITEUR-GUILLEMIN secrétaire générale de mairie.

Mme Anne-Laure LE GUILLOU a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance
Membres en exercice : 11 Présents
Présents: 11
Votants : 11
Quorum à atteindre : 6 présents

### Délibération n°2026-04-03-TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON BLEUE

Mme rappelle que les tarifs en vigueur pour la location de la maison bleue au 1er janvier 2026 :

- **Location de la Maison bleue**

- 100 € la location pour les habitants de la commune
- 300 € de caution
- 25 € pour le chauffage en hiver (du 01-10 au 30-04) pour les habitants de la commune et les associations lors de manifestations.

Des demandes ayant été présentées par des particuliers et associations extérieurs à la commune, madame le maire propose d'instaurer de nouveaux tarifs pour ce type de locations :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité , décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er mai 2026 :**

- **Location de la Maison bleue**

Les élus souhaitent que le lieu serve prioritairement à des activités et animations ouvertes au public et limiter les locations privées.
Pour les particuliers, la location reste donc réservée aux habitants et électeurs de la commune pour une jauge maximale de 25 personnes.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le 2026-04-03
ID : 022-212201248-20260414-2026_04_03-DE

| MAISON BLEUE | | |
|---|---|---|
| | **Tarifs d'été : du 01/05 au 30/09** | **Tarifs d'hiver : du 01/10 au 30/04** |
| La journée – habitants de la commune | 100 € | 125 € |
| La journée – associations de la commune | Mise à disposition | 25 € |
| Forfait week-end habitants de la commune | 150 € | 200 € |
| Forfait jour associations extérieures à la commune | 50 € | 75 € |
| Forfait jour intervenants extérieurs à la commune en séance privée | 100 € | 125 € |
| Caution | 300 € | |

**Le Maire,**

**Geneviève PINTO**

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 24/04/2026
De la publication le 17/04/2026